

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 360

Artikel: Qui gagne au jeu de qui perd gagne?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 360 6 mai 1976
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley
Nicole Duparc
Jean-Claude Favez

360

Domainede public

Qui gagne au jeu de qui perd gagne?

Le programme financier du Conseil fédéral, le « Paket » comme disent les Alémaniques avec le même accent que les Vaudois disent le « papet » pour désigner la bouillie de poireaux, reçoit un accueil que l'on peut qualifier diplomatiquement de « réservé ».

Tout d'abord une couche épaisse d'opposition. C'est la couche de fond. Mais plus épaisse que pour les habituels projets centraux.

Même s'ils sont prélevés indirectement, trois milliards d'impôts, ce n'est pas rien. La traditionnelle conjonction extrême-gauche extrême-droite se renouera : l'USAM dira « non », le Parti du travail aussi. Les Républicains de Schwarzenbach et l'Action nationale diront « non » comme la LMR. Plus près du centre, les Indépendants agiteront les slogans de la défense des consommateurs.

Cette hétéroclite coalition, sur un tel sujet, cela fait un obstacle sérieux. Il faudrait au centre beaucoup de détermination pour en triompher.

Or elle fait visiblement défaut. La droite, celle qui paradoxalement s'est toujours battue pour l'imposition indirecte, renâcle. Avant le mode de perception de l'impôt, elle fait passer la volonté de priver la Confédération de ressources plus larges. Or cette droite-là sait que l'affirmation démagogique : « Il suffit de faire des économies » reste de facile et grande portée. Elle continue à la propager.

C'est ainsi que l'on verra les comités directeurs centraux radicaux et démo-chrétiens, après des exposés énergiques des conseillers fédéraux, soutenir le « Paket » à une large majorité de surface. Voir, dans cet esprit, la récente présentation du compte général de la Confédération par M. G.-A. Chevallaz proclamant qu'il s'agit maintenant de choisir « entre une fiscalité indirecte, nouvelle, rationnelle, équitable et amendable par le Parlement d'une part, et d'autre part les expédients que représenteraient les transferts de charges accusés

aux cantons et aux cotisations salariales, l'augmentation de la fiscalité directe ou des prélèvements en période de crise ».

Et puis au niveau cantonal, local, cela se déglinguera. Le Vorort dira « oui », l'Association des banquiers aussi, mais le mot d'ordre ne sera pas véhiculé jusqu'aux dernières courroies de transmission.

Le raisonnement conscient de la droite est le suivant : après un premier « non », le Conseil fédéral fera sentir au peuple ce qu'il en coûte ; coups de frein à la politique sociale, aux subventions de toute nature ; exactement ce que nous voulons ! et comme ces « économies » ne sont pas une politique, le Conseil fédéral reviendra, chacun le sait, avec un projet plus modeste, représentant le strict nécessaire, le minimum vital, le cran au-dessus de la faillite, l'exacte limite où doit intervenir la notion de salut public ; alors nous déciderons d'engranger le résultat du premier scrutin négatif et nous autoriserons la Confédération à garder la tête au-dessus de l'eau.

Et les socialistes dans ce combat ? Admettons que, bien que critiqués sur la gauche, ils fassent « bravement » leur devoir. Ils risquent d'être battus, si bien qu'il sera évident à ceux qui interpréteront le résultat du scrutin, qu'il faudra corriger le tir... à droite !

Doivent-ils eux aussi donner un « oui » du bout des lèvres, accepter d'être contredits par les partis cantonaux, et prétendre ensuite qu'il faut nuancer l'interprétation du premier scrutin négatif ? Cela ne changera rien à la situation : restrictions fédérales et deuxième projet en-deçà du premier.

Le climat est donc hautement malsain : trop de gens jouent le projet fédéral perdant et espèrent y gagner.

La droite a déjà fait ses comptes.